

Bureau Veritas Exploitation SAS

SAINT HERBLAIN
4 rue Duguay Trouin
44800 SAINT-HERBLAIN France
Téléphone : 02 40 92 06 89
Mail : florian.geoffroy@bureauveritas.com

A l'attention de M. LEROUX SEBASTIEN

UNION GROUPEMENTS D ACHATS PUBLICS
Chemin de la Censive du Tertre
44000 NANTES

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérification réglementaire en exploitation Ascenseurs

07_09_ASC_01



Intervention du 12/11/2024

Coordonnées du site : 07_09
Nom du site : 07 - TERTRE
Latitude : 47.2434
Longitude : -1.5527



Lieu d'intervention : IEMN IAE Erdre
Chemin de la Censive du Tertre
44000 NANTES

Numéro d'affaire : 8670818
Référence du rapport : 8670818/68.2.1.R
Rédigé le : 15/11/2024
Par : Florian GEOFFROY
Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 1 fiche

Accréditation Cofrac n° 3-1335, inspection

Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos équipements décrits ci-après.

Ce rapport comprend une fiche par équipement, dans laquelle sont mentionnés la réglementation prise en référence, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Chacun de vos équipements peut être soumis à plusieurs réglementations, ce rapport ne concerne que les points exigés par la réglementation prise en référence.

Rappels sur les obligations de l'employeur ou de l'exploitant ci-après désigne le client

Pour la réalisation des vérifications, le client doit mettre à disposition de Bureau Veritas les équipements concernés, clairement identifiés, pendant le temps nécessaire, ainsi que les moyens permettant d'accéder aux différentes parties de ces équipements. Il assure la présence du personnel nécessaire à la conduite, aux examens et essais de ces équipements et met à disposition tous les documents utiles à la réalisation des vérifications.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification par les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, le client décide ou non du maintien en service de chaque équipement.

De plus, le cas échéant le client doit remédier aux écarts ou défauts constatés lors de la vérification.

Le client doit consigner la vérification ayant fait l'objet du présent rapport dans les documents en sa possession, registre de sécurité de l'établissement et/ou livret d'entretien.

La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisés ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Personne(s) rencontrée(s)

Nous n'avons pas été accueillis lors de notre arrivée sur le site.

Équipement(s) objet(s) du présent rapport

ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC : 1



Fiche n° 1 : BATIMENT ERDRE

Marque: THYSSENKRUPP Type: HYDRAULIQUE n°série: GH921 n°interne:
07_09_ASC_01

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Périmètre vérifié dans le rapport | 07 - TERTRE

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1 : ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

N° interne : 07_09_ASC_01
Localisation : BATIMENT ERDRE

Marque : THYSSENKRUPP
Type : HYDRAULIQUE
N° de série : GH921

Point vérifié	Actions à entreprendre
19.2.8- Moyen d'alarme en cabine (incluant communication poste de sécurité si existant et si type U ou J)	Assurer le bon fonctionnement du dispositif de demande de secours.
Code Obs. : FG/151124/154946/0	Date de 1 ^{er} signalement: 12/11/2024 NOUVEAU

[Vous pouvez souscrire à l'option Data View](#)



Fiche N°1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENT(S) ASSIMILE(S)	N° série : GH921
	Marque : THYSSENKRUPP	N° interne : 07_09_ASC_01

	Type : HYDRAULIQUE Nature : ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC	Texte de référence : Art. AS9 de l'arrêté du 25 Juin 1980 modifié
	Localisation : BATIMENT ERDRE	

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : M. GAUDRE technicien TKE

 **Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants - Actions à entreprendre

Les observations sont indiquées au niveau du chapitre « Liste récapitulative des actions à entreprendre »

Etude de sécurité

Généralités

Dates

Année de la première étude de sécurité : 2024	Date d'actualisation de l'étude : 05/11/2024
--	---

Accès et cheminement

Risque(s) : Sans risque particulier
--

Local machines et/ou poulies

Risque(s) : Présence de ressaut ou marche (Chute plain-pied)

Toit de cabine

Risque(s) : Distance Cabine / Gaine supérieure à 0,30 m (chute dénivellement), Présence d'éléments saillants (Coupure - Heurt), Surface glissante (Chute dénivellement - Chute plain-pied)

Cuvette

Risque(s) : Sol glissant (Chute plain-pied), Enfermement, Absence d'éclairage en gaine (Chute plain-pied / dénivellement - Ecrasement - Cisaillement)
--

Portes palières

Risque(s) : Sans risque particulier
--

Caractéristiques

Caractéristiques de l'établissement

Type d'établissement : R	Catégorie : 1
Origine du classement : Mentionné sur le registre de sécurité	Activité : Université

Type d'établissement

Type d'établissement : ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC - 1er GROUPE

Caractéristiques générales de l'appareil

Désignation de l'appareil

Désignation : Ascenseur

Fiche N°1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENT(S) ASSIMILE(S)	N° série : GH921
	Marque : THYSSENKRUPP	N° interne : 07_09_ASC_01

Présence d'un RVRAT : NON	Marquage CE : NON
----------------------------------	--------------------------

Conditions d'accès à l'appareil

Position de la machinerie : Basse latérale Accès à la cuvette : Porte palière et échelle	Accès à la machinerie : Porte
---	--------------------------------------

Entraînement

Entraînement hydraulique : action directe
--

Caractéristiques techniques

Nombre de niveaux : 4 Charge (kg) : 800 Vitesse (m/s) : 0.59	Nombre de services : 1 Nombre de personnes : 10
---	--

Caractéristiques des portes

Portes

Portes cabines : automatiques à ouverture centrale	Portes palières : automatiques à ouverture centrale
---	--

Analyse documentaire ERP/IGH

Vérification du respect des dispositions applicables aux ascenseurs: maintien en état de conformité

Rapport de vérification réglementaire après travaux ou ancien rapport GE9 (ERP) ou GH59 (IGH)

Présent : Non

Rapport de Vérification Réglementaire en Exploitation

Présent : Oui Date : 2019	Etabli par : BUREAU VERITAS
--	------------------------------------

Registre de sécurité

Présent : Oui Etabli par : UNIVERSITER TERTRE	Registre tenu à jour : Oui
--	-----------------------------------

Rapport de vérification réglementaire sur mise en demeure

Présent : Non

Vérification des conditions d'entretien et de maintenance de l'installation

Contrat d'entretien

Présent : Oui	Entreprise titulaire du contrat d'entretien : TKE
----------------------	--

Rapport annuel d'activité relatif à l'entretien de l'appareil

Présent : Oui Etabli par : TKE	Référence : E carnet
---	-----------------------------

Dossier technique / Notice d'instructions ou d'entretien

Présent : Oui Etabli par : GH921	Référence : THYSSENKRUPP
---	---------------------------------

Etat d'entretien et de maintenance de l'appareil

Présentation du rapport de contrôle technique R 134-11 : Oui Etabli par : BUREAU VERITAS	Date : 11/2024
---	-----------------------

Vérification des dispositifs de sécurité/ERP

Installation de sécurité : Fonctionnement des ascenseurs en cas d'incendie

Utilisation des ascenseurs en cas d'incendie : Non	Justificatif de l'essai de la source de sécurité : SO
---	--

Fiche N°1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENT(S) ASSIMILE(S)	N° série : GH921
	Marque : THYSSENKRUPP	N° interne : 07_09_ASC_01

Liste des points applicables

Le tableau ci dessous mentionne les différents points de vérifications dont l'équipement a fait l'objet ainsi que les avis correspondants. Compte tenu des caractéristiques particulières de l'appareil, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'appareil concerné.

Les avis sont libellés comme suit: **S**: Satisfaisant, **NS**: Non Satisfaisant, **NV**: Non Vérifié, **SO**: Sans Objet.

Repère	Point de vérification	Avis	Repère	Point de vérification	Avis
18.	Analyse documentaire ERP/IGH		19.	Vérification des dispositifs de sécurité/ERP	
18.1	Vérification du respect des dispositions applicables aux ascenseurs: maintien en état de conformité		19.1	Installation de sécurité : Fonctionnement des ascenseurs en cas d'incendie	S
18.1.1	Rapport de vérification réglementaire après travaux ou ancien rapport GE9 (ERP) ou GH59 (IGH)	S	19.2	Dispositifs de sécurité	
18.1.2	Rapport de Vérification Réglementaire en Exploitation	S	19.2.5	Conditions de ventilation naturelle et asservissement/extraction suivant temp. machinerie	S
18.1.3	Registre de sécurité	S	19.2.6	Verrouillage, asservissement et manœuvre trappe de secours + échelle (ascenseurs > 8 personnes)	S
18.1.4	Rapport de vérification réglementaire sur mise en demeure	S	19.2.8	Moyen d'alarme en cabine (incluant communication poste de sécurité si existant et si type U ou J)	NS
18.2	Vérification des conditions d'entretien et de maintenance de l'installation		19.3	Vérification des conditions d'exploitation	
18.2.1	Contrat d'entretien	S	19.3.3	Propreté cuvette/gaine	S
18.2.2	Rapport annuel d'activité relatif à l'entretien de l'appareil	S		«Référentiel» V 7	
18.2.3	Dossier technique / Notice d'instructions ou d'entretien	S			
18.2.4	Etat d'entretien et de maintenance de l'appareil	S			

«Référentiel» V 7